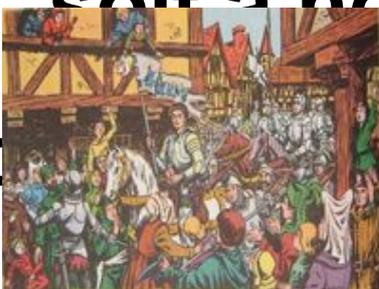


<http://jesuschristenfrance.fr/l-eglise-et-la-france/article/que-l-espérance-qui-n-a-jamais-fait-défaut-a-la-vierge-marie-comme-a-sainte>

**Que l'espérance, qui n'a jamais
fait défaut à la Vierge Marie
comme à sainte Jeanne d'Arc,
soit à nos côtés dans nos
combats contre les forces du
mal, du mensonge et de la
déconstruction**



Date de mise en ligne : dimanche 27 décembre 2020

- L'Eglise et la France -

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Que l'espérance, qui n'a jamais fait défaut à la Vierge Marie comme à sainte Jeanne d'Arc, soit à nos côtés dans nos combats contre les forces du mal, du mensonge et de la déconstruction

En ce dimanche dans l'Octave de la Nativité de Notre-Seigneur et fête de saint Jean l'Evangeliste, je souhaite à tous les lecteurs de ce site et à leurs familles, un joyeux et saint temps de Noël, ainsi que tous mes meilleurs voeux pour l'année 2021 à venir.

Que l'espérance, qui n'a jamais fait défaut à la Vierge Marie comme à sainte Jeanne d'Arc, dont nous célébrons en cette année le centenaire de la canonisation, soit à nos côtés dans nos combats contre les forces du mal, du mensonge et de la « déconstruction ». Car toujours Dieu est et demeure maître du temps et de l'histoire. Trois coïncidences signifiantes, parmi d'autres, pour en témoigner :

- ▶ C'est au Puy-en-Velay, alors nommé Puy-Sainte-Marie, que le dauphin Charles, arrivé en ce grand sanctuaire marial et y séjournant du 14 au 16 mai 1420, prit connaissance de la signature de l'odieux Traité de Troyes, le déshéritant et conduisant à la disparition du Royaume de France, ce jour-là qu'il se plaça, lui et sa Couronne, sous la protection de la Vierge du Puy ; et la Vierge Marie fut assez puissante pour rendre bientôt caduc cet injuste traité ; ce fut aussi un 16 mai, cinq siècles plus tard, en 1920, que Jeanne fut solennellement canonisée à Rome
- ▶ Ce fut le 17 juillet 1429 que le dauphin Charles VII fut oint et sacré à Reims, en présence de Jeanne la Pucelle, également un 17 juillet, en 1453, que les armées royales remportèrent sur les Anglais la décisive victoire de Castillon, permettant au roi Charles VII de recouvrer la Guyenne et ce faisant la totalité du territoire national, hormis Calais.
- ▶ Et, autre donnée bien connue, ce fut le 8 mai 1429 que se concrétisa la libération de la ville d'Orléans, alors assiégée par les envahisseurs anglais, un 8 mai, en la fête de l'apparition de l'Archange saint Michel au Mont-Gargan ; le 8 mai 1945 que fut signé à Reims l'armistice mettant fin à la Seconde Guerre mondiale. Le saint Archange Michel protecteur de la France, aux côtés de la Vierge Marie, n'avait pas abandonné le Pays qu'il avait dès l'an 709 marqué de la céleste protection.

Alors, en dépit des lourdes difficultés du moment, espérons plus que jamais, persévérons et plaçons nous tous sous la protection de Notre-Seigneur, de notre Mère du Ciel, de saint Michel Archange et des autres saints protecteurs de la France, en particulier saint Martin, saint Remi et sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.

Guy Barrey

Ouvrage à consulter

**Marie dans la mission de Jeanne d'Arc, éditions Via Romana, décembre 2020, préface de Mgr Luc Crépy,
évêque du Puy-en-Velay, avant-propos du Professeur Jean Barbey**